

Chronique d'une officialisation retardée

Le 13 janvier 2010, Pierre Jury signait un éditorial assez critique envers Jim Watson (« La francophonie de Jim Watson »). Mea culpa. Je m'étais porté à la défense de ce dernier (« À la défense de Watson »; 15/1/2010), mais je n'aurais pas dû car Pierre Jury avait raison, comme il en fait la démonstration dans son éditorial du 24 décembre (« Ottawa français sous Jim Watson »).

Depuis plus de 30 ans, dans sa politique de bilinguisme, la ville d'Ottawa reconnaît « *le caractère bilingue de la ville* ». Lors de l'amalgamation de 11 municipalités, en 1999, le commissaire Glen Shortliffe avait recommandé que cette nouvelle ville d'Ottawa soit désignée officiellement bilingue, mais Mike Harris n'avait pas suivi son conseiller, disant que c'était à Ottawa de se déclarer elle-même bilingue.

Le maire Bob Chiarelli prit la balle au bond. Le 9 mai 2001, malgré l'opposition des deux conseillers de l'ancien Nepean, la nouvelle ville se déclarait bilingue par une écrasante majorité, seuls un conseiller urbain et deux conseillers ruraux ayant appuyé ceux de Nepean. La ville demandait en outre au gouvernement provincial de « *modifier la Loi de 1999 sur la cité d'Ottawa afin d'exiger que l'administration de la ville d'Ottawa et la prestation des services municipaux à la population se fassent en français et en anglais, conformément à la politique de bilinguisme adoptée par le Conseil municipal* ».

Bob Chiarelli ajoutait : « *M. Harris nous a dit que la Ville devait prendre sa propre décision. On l'a fait, et on lui demande maintenant d'amender la loi créant la ville d'Ottawa pour y inclure le bilinguisme* » (Le Droit du 10 mai 2001). « *Cela envoie au Canada et au monde le message que la capitale du Canada est une ville bilingue* » (Ottawa Citizen du 10 mai 2010).

La cause semblait entendue. La première page des journaux était claire : « ***C'est fait : Ottawa est bilingue*** » (Le Droit) et « ***Council declares city bilingual*** » (Ottawa Citizen).

Sans surprise, Mike Harris ne respecta pas la décision de la ville d'Ottawa. Il fut éjecté fin 2003, et Dalton McGuinty hérita de cette requête, lui qui avait promis en campagne électorale d'accéder à la demande de la ville. La loi fut cependant retardée, car dès 2004 le groupe francophobe des « Canadians for Language Fairness », très présents à Nepean, déposa une poursuite contre la ville, contestant la légalité et la constitutionnalité du règlement, en reprochant aux politiciens de capituler devant le « French fact » ! Ils furent

déboutés, mais restèrent très actifs, et le bruit qu'ils font effraye toujours certains politiciens.

Quand le gouvernement McGuinty put finalement élaborer sa loi, il y avait parmi les ministres un certain Jim Watson, député d'Ottawa-Ouest – Nepean, la circonscription qui avait mené le combat contre le bilinguisme de la ville. Prudent, Jim Watson s'objecta à l'officialisation du bilinguisme. Le Premier ministre ne put s'opposer à la volonté de ce ministre représentant la ville d'Ottawa. La loi de 1999 fut modifiée en 2005, mais le règlement voté par la ville d'Ottawa en 2001 n'en faisait pas partie. Cette loi devenait ainsi une coquille vide, à la grande colère du regretté sénateur Jean-Robert Gauthier.

Puis Jim Watson quitta la politique provinciale pour se présenter comme maire d'Ottawa. Lors de sa campagne, les leaders francophones lui dirent qu'ils l'appuieraient s'il favorisait cette fois le bilinguisme officiel. Il ne dit pas non. Aujourd'hui, on constate cependant que Jim Watson reste le représentant de Nepean, plutôt que d'être le maire de toute la ville. Il oublie qu'il doit respecter les décisions prises par ses prédécesseurs, et notamment la résolution du 9 mai 2001 qui n'a jamais été modifiée et est donc toujours en vigueur.

Cette reconnaissance officielle de l'égalité entre les deux langues aurait pourtant d'importants effets bénéfiques pour la ville. Elle enverrait aux francophones un message clair de respect, et ferait savoir au monde entier que les francophones peuvent vivre et se faire servir dans leur langue à Ottawa. La ville accueillerait plus d'entreprises dont les activités nécessitent des employés bilingues. Cette désignation encouragerait les entreprises privées et les commerces à offrir plus de services en français. Et la ville attirerait plus d'immigrés et de touristes francophones, alors qu'actuellement, ils se dirigent presque exclusivement vers le Québec, par peur de ne pas pouvoir se faire comprendre chez nous.

Ce que les francophones attendent donc de Jim Watson à la veille de sa nouvelle campagne électorale, c'est qu'il s'engage à demander au gouvernement provincial de se conformer enfin à la résolution votée le 9 mai 2001, par exemple en incorporant dans la loi de 1999 modifiée en 2005 les huit petits mots que le sénateur Gauthier suggérait d'ajouter pour officialiser le règlement sur les services en français. Cela équivaldrait à déclarer Ottawa officiellement bilingue.

À Ottawa, les francophones sont bien plus nombreux que les partisans du Canadians for Language Fairness et autres francophobes. Ils pourraient donc devenir plus bruyants qu'eux. Cette reconnaissance officielle du bilinguisme leur éviterait de devoir le faire s'ils veulent enfin obtenir la reconnaissance de leur apport historique comme bâtisseurs de la ville !

Roland Madou
Ottawa, Ontario